**ASSEMBLEE GENERALE CDTE 76 du 19 Février 2021**

**Rapport d’activités exercice 2019 / 2020 :**

L’année 2020 a été fortement impactée par la situation sanitaire, ce qui a eu pour effet un report d’un certain nombre d’actions sur le terrain. Cependant l’usage de la visioconférence a permis de conserver le contact avec nos partenaires tels que SMA76, le Service des Sports du Département et les différentes intercommunalités .

Les actions et missions suivantes ont été toutefois réalisées :

Le 20 01 2020 s’est tenue la CDESI qui a vu l’itinéraire équestre De Croisy sur Andelle à Neufmarché accepté par la commission. Il reste à lever les réserves et ensuite effectuer le balisage.

J’ai représenté le CDTE76 aux 2 comités technique sur l’itinéraire régional du Pays d’Auge à la Seine les 23 09 2019 et les 30 01 2020. Nous sommes concernés par le tronçon final de la Forêt de Brotonne à Jumièges.

Les 10 et 11 09 2019 nous avons réalisé les2 dernières journées de balisage de la Boucle « La Forêt d’EU ». Il était temps, puisque le 22 09 2019, nous inaugurions cette boucle au cours d’une randonnée Chevaux VTT, et en présence du Président l’intercommunalité des Villes Sœurs, et du Maire de la Commune d’Incheville, lieu de départ de la Boucle.

Nous avons été invité au MEET-UP annuel organisé par SMA76 le 03 12 2019, et j’ai pu présenter les actions développées par le CDTE76 autour de la randonnée équestre.

Il s’est suivi une réunion d’échanges le 28 01 2020 à Mont ST Aignan avec SMA76 et nous mêmes afin de définir un plan de communication et de promotion de boucles équestres. Nous avons acté que le CDTE76 proposerait 4 à 5 boucles chaque année à SMA76.

Le 26 08 2020 , j’ai donc reconnue une première boucle au départ de Longueville sur Scie «  Des glycines à la Porte Noire » de 11km, et transmis un texte descriptif à SMA76 et des commentaires sur la qualité du balisage à la CC. Terroir de Caux.

Comme depuis plusieurs années déjà, le CTE76 représente le Tourisme Equestre Seinomarin à EQUISEINE autour d’un stand et durant les 4 jours du concours qui a eu lieu du 21 11 2019 au 24 11 2019.

Nous avons été présents aux ASSISES DU Tourisme Equestre qui se sont tenues le 07 10 2019, et qui étaient organisées par le CRTE de Normandie. Cette journée d’échanges et de rencontres entre professionnels et cavaliers indépendants a permis de définir des axes de progrès

Le 15 07 2020 a eu lieu une réunion de travail avec la C.C des Villes Sœurs et avec le nouveau responsable de l’ONF, afin de finaliser le dossier de la 2 ° boucle équestre « Du chemin vert à la Côte d’Albâtre » afin que ce dossier soit présenté à la CDESI du 5 10 2020.

Et pour finir l’AGO du CDTE s’est tenue le 13 02 2020 à Longueville sur Scie

**PROJETS 2021**

Le CRTE de Normandie a lancé son appel à candidatures pour la 2ème édition du Grand Régional de Tourisme Equestre.

L’idée est de créer 5 étapes réparties sur chacun des départements de la région, qui pourraient intéresser les randonneurs équestres et/ou meneurs.

Les conditions pour candidater sont les suivantes :

LES ORGANISATEURS : CDTE (Comité Départemental de Tourisme Équestre), toute association ou entreprise de la filière équine, structures équestres…peut soumettre un dossier de candidature.

2 – FORMAT DES EVENEMENTS : Le CRTE souhaite qu’une étape soit organisée par département, soit 5 au total. Chacune d’elle se déroulera sur 2 jours, avec un temps festif intermédiaire. La conception de la ou des randonnée.s est laissée libre à chaque organisateur. Cela peut être une boucle sur 2 jours, 2 boucles en marguerite, une randonnée en linéaire…Le prix des engagements sera fixé par l’organisateur.

3 – OBLIGATIONS DE DÉCLARATION : Chaque événement devra faire l’objet d’une Déclaration Unique de Manifestation (DUM) sur le site de la Fédération Française d’Équitation (FFE).

4 - PARTICIPANT.E.S : Tout cavalier et toute cavalière licencié.e.s de la FFE (proposer la licence verte pour les non licencié.e.s)

Les CTE du Val St Pierre et les Centaures se sont positionnés, mais reste à confirmer

Des opérations de balisage seront à organiser sur les itinéraires suivants :

La boucle « Du chemin vert à la côte d’Albatre » soit 32 km

La chevauchée en Vallée de Seine veille balisage et sens Gruchet vers Jumièges 57 km

L’itinéraire de la Forêt de Lyons si un accord ONF/CDTE76/CC des rivières est obtenu

Réaliser les reconnaissances des boucles à promouvoir par SMA76